

## 1 - PROBLEMES TELEPHONIQUES

### 1.1 - Discussion avec les constructeurs

La réponse du CIGREF à la lettre de M. BARRAS devrait provoquer une confirmation de la position prise par le SNIT.

Le groupe de travail prévoit de prendre contact avec les constructeurs pour discuter directement avec eux du projet de contrat d'entretien proposé au SNIT.

Les contacts commenceront par la SAT et Ericsson, puis OTIS et la CIT.

Prochaine réunion du groupe "Téléphone" le 29.11.78, à 14 heures 30.

### 1.2 - Contact avec la D.G.T.

#### a) Câbles concédés

La position de M. THERY est que la D.G.T. ne se montre pas rigide en face d'utilisateurs qui lui ont apporté un concours précieux à une époque où elle ne pouvait faire face à la demande du marché.

Le Crédit Agricole a obtenu un câble concédé au centre de Lyon. On ne peut déduire une doctrine claire des récentes positions de la D.G.T.

Le groupe de travail collectera toutes informations sur ce sujet en provenance de nos membres.

#### b) Coefficient 1,2

La facturation des câbles à utilisation mixte est très variable. Une prestation risque d'entraîner un ajustement au prix maximum pour les liaisons à utilisation mixte encore facturées au coefficient 1.

Le MIC et le groupe primaire "Téléphone" ont été récemment supprimés, ce qui traduit la volonté de la D.G.T. de supprimer toute politique de "prix de gros" dans le domaine téléphonique.

#### c) Avances pour la sélection directe à l'arrivée

Se rapporter à la position de M. THERY à ce sujet.

Toute avance faite pour un service D.G.T. est remboursable sur l'ensemble de la facture du CRIT concerné.

## 2 - PROBLEMES TELEINFORMATIQUES

### 2.1 - Tarifification

Les évolutions des services fournis par la D.G.T. à ce sujet sont à noter

- Transpac doit représenter 30 % de la téléinformatique en 1985 ;

- Les tarifs Transmic et liaisons spécialisées sont susceptibles d'évoluer par rapport à Transpac, comme M. THERY l'a dit lors de la réunion du 30.09.78 ;

- Transmic est très avantageux : aujourd'hui, 20 % de moins que les LS (l'intérêt de son utilisation dépend des distances et des débits);
- Transmic est en service à la Société Générale depuis le début du mois d'avril.

## 2.2 - Contact CIGREF - D.G.T. avec les Finances

Quelle question précise leur poser après les assurances données par M. THERY concernant l'évolution de la tarification (tarification augmentant de la moitié ou du tiers du coût de la vie dans les prochaines années) Les entreprises doivent avoir la garantie de pouvoir amortir aux conditions prévues leurs investissements téléinformatiques sur au moins cinq ans, si possible 10 ans.

Le groupe de travail est d'avis de prendre ce contact, même si son résultat risque d'être peu significatif (cf. lettre de M. PAPON, Ministère du Budget - Rapport NORA).

## 2.3 - Contact avec M. NORA, Responsable produits nouveaux à la D.G.T.

- *Expérience de Vélizy - Télécopieurs* -

Ce contact apparaît intéressant et utile, mais n'est pas immédiatement urgent.

## 2.4 - Réflexion sur la législation dans le domaine international

Le CCIT fournit une information intéressante et publie un document annuel regroupant les avis relatifs aux liaisons spécialisées et aux réseaux publics.

Un recensement de tous les organismes compétents dans le domaine de la législation internationale s'avérerait utile.

## 2.5 - Problème des délais de mise à disposition et de la qualité de service

Un contact avec M. MERLIN et son adjoint "Qualité de service" devra être pris rapidement.

L'expérimentation sur le problème des délais de mise à disposition est en cours et démarre à la D.G.T.

Une réunion avec M. GUERIN sur la collaboration des entreprises à ce sujet (en même temps que sur le problème "qualité de service") aura lieu le mardi 28 novembre 1978, à 14 heures 30, 20 rue Las-Cases.

Réunion préparatoire le lundi 20 novembre 1978, à 9 heures, au CIGREF.

Le groupe de travail suggère qu'un échantillon de clients pilotes se prêtant à l'expérimentation soit constitué ainsi :

- Air-France,
- Charbonnages de France,
- Crédit Lyonnais,
- Esso,
- P.U.K.,
- Renault,
- S.G.P.M.,
- Shell Française.

## 2.6 - Problème des protocoles et des réseaux hétérogènes

Une réunion à ce sujet aura lieu à la DIELT, 120 rue du Cherche-midi, salle n° 2, le lundi 6 novembre 1978, à 15 heures, sous la présidence de M. PELISSOLO.

Une présentation de l'expérience de la Redoute sur TCAM 10 aura lieu le jeudi 23 novembre 1978, à 14 heures 30, dans le cadre du groupe "Télétraitement".

## 3 - TRANSPAC

Un contact est à prendre avec M. PICARD. Le projet de contrat proposé par Transpac S.A. aux utilisateurs appelle en effet les remarques suivantes :

- a) Quid des modems existants dans les entreprises après la mise à disposition de nouveaux modems par Transpac.
- b) Clauses de responsabilités et de pénalités : elles n'apparaissent pas convenablement équilibrées.
- c) Clauses dans lesquelles Transpac S.A. dégage sa responsabilité en faisant état d'une carence de la D.G.T.

Réunion préparatoire le lundi 20 novembre 1978, à 9 heures.

La date de la rencontre avec M. PICARD est encore à fixer.